



AVIS DE COURSE



5^e Critérium M3 & A-Cat du Petit Lac

Versoix – 10 & 11 MAI 2014

1. AUTORITE ORGANISATRICE

Le 5^e Critérium M3 & A-Cat du petit lac, manche sélective du championnat AM3.ch (<http://www.am3.ch>) et manche sélective du circuit SACA (<http://www.saca.ch>), est organisé par le Club Nautique de Versoix (CNV).

Président du comité d'organisation
Christian Pasche, CNV, info@cpasche.ch

Président du comité de course
Didier Jombart, CNV, 079 305 37 10, djombart@hotmail.com

Jaugeur
Pour la classe M3 : Association AM3.ch représenté par son président Vincent Messerli
Pour la classe A-Cat : Association SACA

En collaboration avec l'association de la classe ACVL M3 représenté par son président, M. Vincent Messerli, Grand-Rue 78, 1110 Morges, 079 410 92 45, vincent.messerli@gmail.com,
<http://www.am3.ch>

En collaboration avec l'association de la classe A-Cat représenté par son président, M. Charles Bueche, Les Morels 9, 2515 Prêles, 079 330 00 70, charles@bueche.ch, <http://www.saca.ch>

2. LIEU ET DATES

2.1 Club nautique de Versoix (CNV), du samedi 10 mai au dimanche 11 mai 2014.

3. ZONE DE COURSE

3.1 Le petit lac.

4. TYPE DE PARCOURS

- 4.1 Des parcours de type « banane » avec bouée de dégagement au vent (dog leg).

5. REGLES

La régata sera régie par :

- 5.1 Les "règles" telles que définies dans les Règles de Course à la Voile de l'ISAF.
5.2 Les règles de la classe M3 (disponibles à <http://www.am3.ch/cms/index.php/regles-de-classe>).
5.3 Les règles de la classe A-Cat (disponibles à <http://www.a-cat.org>).
5.4 L'ordonnance sur la navigation dans les eaux suisses et ses amendements.

6. ADMISSIBILITE

- 6.1 La régata est ouverte aux bateaux étrangers.
6.2 La régata est ouverte aux multicoques de la classe ACVL M3 – section AM3, c.-à-d. dont le rating SCHRS est inférieur ou égal à 1.04.
6.3 La régata est ouverte aux multicoques de la classe internationale A-Cat.
6.4 Les participants doivent être membres d'un club affilié ISAF et en possession de leur licence. Une licence temporaire peut être obtenue sur place lors des inscriptions.
6.5 Pour les participants suisses, les directives d'admissibilité de Swiss Sailing font foi.

7. PUBLICITE

- 7.1 Les concurrents devront être en règle avec le code de publicité ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relative à ce code.

8. PREINSCRIPTIONS

- 8.1 La préinscription est facultative mais chaudement recommandée pour faciliter l'organisation de ce week-end de régata. Afin d'encourager les régatiers à se préinscrire, un tarif différencier est mis en place.
8.2 Les préinscriptions doivent être adressées soit par le formulaire en ligne sur le site de la CNV (<http://www.cnv.ch>), ou soit en renvoyant ce formulaire par courrier à :

CNV
Club Nautique de Versoix
Chemin des Gravieres 35
CH – 1290 Versoix / Suisse
Tel : +41 (0) 22 755 35 00
E-mail : secretariat@cnv.ch

- 8.3 Les droits de préinscription s'élèvent à :

Solitaire / Double	Montant pré-inscription
Solitaire (M3 & A-Cat)	CHF 50.-
Double (M3)	CHF 60.-

8.4 Le paiement doit s'effectuer auprès du CNV :

CCP : 12-15563-6

EBAN : CH41 0900 0000 1201 5563 6

BIC : POFICHBEXXX

En mentionnant le nom et le prénom du skipper et le numéro de voile.

8.5 Délai des pré-inscriptions : le **VENDREDI 2 MAI 2014** (date du versement faisant foi).

9. INSCRIPTIONS ET CONFIRMATION DES PREINSCRIPTIONS

9.1 Les inscriptions peuvent être enregistrées sur place au CNV selon l'horaire du §10.1.

9.2 Les droits d'inscription sur place s'élèvent à :

Solitaire / Double	Montant inscription sur place
Solitaire (M3 & A-Cat)	CHF 70.-
Double (M3)	CHF 80.-

9.3 Les préinscriptions sont confirmées sur place au CNV selon l'horaire du §10.1.

9.4 Chaque concurrent devra signer au moment de son inscription définitive un formulaire contenant les termes suivants : « J'accepte de me soumettre aux règles de course de l'ISAF et à toute autre règle qui régit cette manifestation. Je dispose d'une assurance au tiers ».

9.5 Les instructions de course seront disponibles au moment des inscriptions.

10. PROGRAMME

10.1 Horaires de la régate :

Samedi 10 mai 2014	10h30	Inscriptions et remise des instructions de course Prix souvenir Forward Sailing
	12h00	Clôture des inscriptions
	12h30	Briefing
	13h00	A disposition du comité de course à terre prêt à naviguer
	13h30	Premier signal d'avertissement possible – Plusieurs courses à suivre
	18h00	Dernier signal d'avertissement possible
Dimanche 11 mai 2014	Dès 19h00	Apéritif offert par Forward Sailing Possibilité de manger sur place. Attention réservation nécessaire pour le restaurant du club nautique
	09h00	A disposition du comité de course à terre prêt à naviguer
	09h30	Premier signal d'avertissement possible
	15h00	Dernier signal d'avertissement possible
	16h00	Remise des prix au plus tôt (heure indicative) Apéritif offert par le CNV

10.2 Nombre de courses :

- Il est prévu de courir au maximum 9 courses.
- La régate sera validée si au moins 1 course valable est courue et validée.

11. DECLARATION DE JAUGE M3

11.1 Application de la section D des règles de classe M3 (<http://www.am3.ch/cms/index.php/regles-de-classe>).

12. DECLARATION DE JAUGE A-CAT

12.1 Les participants A-Cat doivent être en possession d'un certificat de jauge valable.

13. SYSTEME DE NAVIGATION ELECTRONIQUE

13.1 En exception à la règle 16 du règlement de championnat des A-Cat, les systèmes de navigation par satellite (Navstar GPS, Galileo, Beidou ou Glonass) sont autorisés sans restriction pour les A-Cat, tant qu'ils sont disponibles sur le marché.

14. SYSTEME DE PENALITE

14.1 La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

15. CLASSEMENTS

15.1 Deux classements seront établis : un classement M3 et un classement A-Cat.

15.2 Classement M3 : le décompte des points sera établi en application de l'annexe A des RCV – A.4.1 système de points « a minima » après correction du rating (classement en temps compensé).

15.3 Classement A-Cat : le décompte des points sera établi en application de l'annexe A des RCV – A.4.1 système de points « a minima » (classement en temps réel).

15.4 Une course sera retirée à partir de 3 courses courues et validées.

16. PRIX

16.1 Les prix suivants seront attribués :

- Prix pour les trois premiers M3
- Prix pour les trois premiers A-Cat
- Quelques prix tirés au sort

17. DECHARGE DE RESPONSABILITE

17.1 Les concurrents participent à la régates à leur propre risque (règle 4, décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessures ou décès, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

18. ASSURANCE

18.1 Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimum de CHF 2 millions et valable en compétition.

19. PLACES DE PARC

19.1 Les remorques doivent être entreposées au parking des Buissonnets le long de la route Suisse (suivre les indications)

19.2 Les catamarans seront stationnés sur le terre-plein de la grue ainsi que sur le terre-plein en herbe le long du port (indications sur place).